



417, rue St-Pierre, bureau 502
Montréal (Québec) H2Y 2M4

Tél. : (514) 286-6061 Téléc. : (514) 286-6068

Des médicaments génériques fabriqués au Canada... pour votre santé

Les médicaments génériques sont :

- des médicaments de qualité;
- des médicaments beaucoup moins chers que les médicaments d'origine;
- des médicaments utilisés pour exécuter environ 40 % de toutes les ordonnances délivrées au Canada;
- une source d'économie de près de 1,5 milliard de dollars par année pour la population canadienne, et ce chiffre augmente chaque année.

Pour la santé de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens

Depuis presque 50 ans, les fabricants de médicaments génériques contribuent à faire réaliser des économies au système de santé canadien en offrant des médicaments de grande qualité à des coûts vraiment inférieurs. Les médicaments d'ordonnance représentent l'élément de coût du système de santé canadien dont la croissance est la plus rapide; une utilisation accrue des médicaments génériques permettrait des économies, de sorte qu'on pourrait consacrer davantage de ressources à la préservation, ou même à l'amélioration, d'autres aspects du système de santé, par exemple les hôpitaux, le personnel infirmier, les établissements de formation médicale et les nouvelles technologies.



Utilisation responsable des médicaments

Les médicaments donnent de meilleurs résultats lorsqu'ils sont utilisés judicieusement

- Écoutez les conseils de votre médecin et de votre pharmacien au sujet de vos médicaments d'ordonnance et des médicaments grand public.
- Ne vous attendez pas à recevoir une ordonnance à chacune de vos visites chez le médecin. Il existe souvent des moyens plus simples et moins coûteux de vous soigner.
- Utilisez les médicaments avec prudence. Un bon nombre d'entre eux ne peuvent pas être pris en même temps que l'alcool ou d'autres médicaments. Consultez votre pharmacien.
- Suivez les instructions sur l'étiquette. Un mauvais usage des médicaments est néfaste et peut même être mortel.
- Gardez les médicaments hors de la portée des enfants.
- Ne partagez pas vos médicaments d'ordonnance avec d'autres personnes. Le traitement qui vous convient pourrait bien être un poison pour quelqu'un d'autre.
- Conservez toujours les médicaments dans un endroit frais et sec. L'armoire à pharmacie de votre salle de bain n'est pas toujours l'endroit idéal où les conserver.



**Les médicaments
génériques :**
la même qualité à moindre prix





Quelle est la différence entre un médicament d'origine et un médicament générique ?

Il n'y a aucune différence de qualité, de pureté, d'efficacité et d'innocuité entre les médicaments génériques et les médicaments d'origine plus coûteux. Tous les médicaments vendus au Canada doivent être approuvés par la Direction générale des produits thérapeutiques de Santé Canada. Chaque produit doit aussi respecter une réglementation rigoureuse établie par la **Loi sur les aliments et drogues** et les mêmes normes sévères s'appliquent autant aux médicaments génériques qu'aux médicaments d'origine. C'est dans le prix que vous verrez une grosse différence. Les médicaments génériques coûtent beaucoup moins cher.

Qu'en est-il des ingrédients ?

L'ingrédient actif d'un médicament générique et d'un médicament d'origine doit respecter les mêmes normes scientifiques fixées par la Direction générale de la protection de la santé. Les excipients ou véhicules utilisés pour les médicaments génériques et les médicaments d'origine proviennent d'une gamme limitée de produits et, dans de nombreux cas, du même fournisseur.

Le médicament générique sera-t-il aussi efficace que le médicament d'origine ?

Le médicament générique porte un nom différent et peut être légèrement différent en apparence, mais il agit tout à fait de la même façon que le médicament d'origine que vous utilisez déjà. Quand des fabricants demandent l'autorisation de vendre l'équivalent générique d'un médicament d'origine, ils se doivent de prouver à Santé Canada que leur produit est aussi sûr et efficace que la version d'origine. Ils doivent également démontrer aux ministères provinciaux de la Santé que les ingrédients actifs de leur médicament sont tout aussi purs, qu'ils se dissolvent au même rythme et qu'ils sont absorbés de la même manière que le produit d'origine.

À qui dois-je m'adresser pour obtenir des médicaments génériques de faible coût ?

Demandez à votre médecin ou à votre pharmacien. Peut-être recevez-vous déjà un médicament générique. Sinon, il se peut que l'équivalent générique du médicament prescrit par votre médecin ne soit pas encore sur le marché. Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse suivante : www.generiquescanadiens.ca.

Pourquoi devrais-je m'inquiéter du prix des médicaments ? Je cotise à un régime d'assurance-médicaments !

Au Canada, les coûts des soins de santé sont l'affaire de tous. Le coût des médicaments d'ordonnance peut être couvert par vos impôts ou par des primes d'assurance-maladie au travail, mais tout le monde paie le prix pour des médicaments trop coûteux, que ce soit par des coupes dans notre système de santé, ou des augmentations d'impôts ou de primes. Les médicaments génériques contribuent à réduire les coûts pour les contribuables et les employeurs. Le système de santé du Canada est en crise parce qu'il n'y a pas assez d'argent pour financer les services dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin. Pour éviter d'autres compressions de services dans notre système de santé auquel nous tenons si chèrement, toute la population canadienne doit connaître les répercussions des coûts des médicaments sur l'ensemble du système de santé.

Qui fabrique les médicaments génériques au Canada ?

Nous sommes des entreprises dynamiques dédiées à la recherche, au développement et à la fabrication de médicaments au Canada. Nous utilisons des technologies scientifiques avancées et des techniques de fabrication de pointe pour élaborer des produits qui comprennent, entre autres, des produits pharmaceutiques génériques, des produits chimiques fins, des médicaments novateurs, des médicaments grand public et des médicaments sous étiquette privée.



Qualité

La norme de qualité est la même pour tous les médicaments au Canada. La qualité et l'efficacité de nos produits sont les mêmes que celles des médicaments d'origine. Nous possédons des laboratoires perfectionnés et des installations de fabrication d'avant-garde.

Disponibilité et accessibilité

Les pharmacies de détail vendent les médicaments génériques au Canada. Les hôpitaux canadiens et tous les régimes provinciaux d'assurance médicaments les utilisent pour contrer la flambée des coûts des médicaments. Environ 40 % de toutes les ordonnances au Canada sont exécutées au moyen de médicaments génériques, mais il n'existe pas un équivalent générique pour tous les produits d'origine. La **Loi canadienne sur les brevets** confère aux fabricants de produits d'origine une longue période de protection qui leur permet de vendre leurs produits sans aucune concurrence des médicaments génériques. Cette situation se traduit par des prix supérieurs parce qu'il n'existe aucune concurrence pendant la période de monopole.

